



MASTER PROFESSIONNEL EN MYCOLOGIE MEDICALE

La formation Master Professionnel en Mycologie Médicale a pour but de donner aux techniciens de laboratoire, biologistes et médecins spécialistes confrontés aux pathologies fongiques, les bases fondamentales théoriques et pratiques en mycologie médicale qui serviront à leur faire comprendre les principes diagnostiques et thérapeutiques des mycoses et à l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires pour leur prise en charge rationnelle dans un contexte de pays à ressources limitées.

1. PUBLIC CIBLE

- Médecins ou pharmaciens titulaires du **Diplôme d'Etudes Spécialisées en Biologie Clinique (DES-BC)** ;
- Médecins spécialistes en dermatologie, infectiologie, médecine interne, réanimation et pédiatrie ;
- Docteurs d'état (Master) en **Médecine humaine ou en Pharmacie** ;
- Internes des **hôpitaux nommés à l'issue du concours d'internat des hôpitaux** (après avis du comité pédagogique) ;
- Etudiants titulaires d'une **maîtrise (Master) ou d'une licence ès sciences biologiques** (après avis du comité pédagogique) ;
- Titulaires d'une **Licence professionnelle** (après avis du comité pédagogique) ;
- Par dérogation, toute personne candidate à la spécialisation en Biologie clinique et d'autres disciplines pourra également soumettre un dossier en vue d'être admise à suivre la formation, après l'avis du comité scientifique.

2. FORMATION

- La formation s'effectue en 10 modules de 5 jours répartis sur 2 années de cours théoriques, pratiques, et de travaux personnels. Les étudiants seront sollicités deux semaines consécutives tous les deux mois. Les cours commenceront à partir de Novembre 2019.
- La formation comprend un stage dans un laboratoire de recherche agréé par le comité pédagogique, en vue de la préparation d'un mémoire.

3. DOSSIER DE CANDIDATURE

- une demande manuscrite adressée au président de l'Université Nazi Boni (UNB),
- un curriculum vitae ;
- les copies légalisées des diplômes universitaires;
- une lettre de motivation ;
- une lettre de recommandation ;
- l'avis favorable du supérieur hiérarchique pour les travailleurs (Public/Privé) et les stagiaires des laboratoires de recherche
- le reçu de paiement des frais de gestion du dossier (15.000FCFA),
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu,
- un certificat de nationalité,
- deux photos d'identité,
- un engagement à s'acquitter des frais de formation.

Les dossiers sont à envoyer à : hsanata@yahoo.fr ou aurorefel@yahoo.fr avant le **30 septembre 2019**.

Les cours débuteront le **1^{er} novembre 2019**. Les candidats retenus seront informés par voie électronique.

4. FRAIS D'INSCRIPTION

Frais pédagogiques : **300.000 FCFA pour tous les étudiants** ;

Frais administratifs : **15.000FCFA/an (pays UEMOA) et 250.000FCFA/an (non UEMOA)**

Contacts : + **226 70 44 80 75/+226 78 83 48 49 (Burkina Faso) ou 229 97 68 46 45 (Bénin)**